

6e révision de l'AVS

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **51 (1963)**

Heft 30

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-270345>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CHEZ NOUS ET A L'ÉTRANGER

LUCERNE: journées féminines de gymnastique

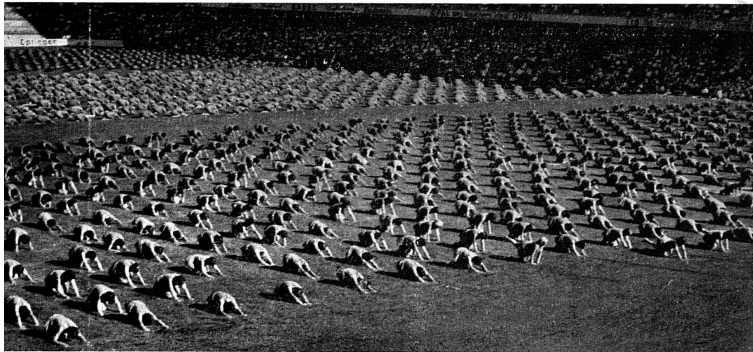
les 21, 22 et 23 juin

Le déplacement de 17 000 gymnastes vers le centre de la Suisse, au bord du lac des Quatre-Cantons, au pied du Pilate et du Stansauerhorn, justifie un petit commentaire.

Le devoir, le besoin et le désir de la femme, après son travail domestique ou professionnel, après la fatigue cérébrale, de se maintenir en santé, de garder le galbe et la souplesse, sont légitimes et toutes les femmes sans distinction d'âge devraient profiter des possi-

LE PROGRAMME

Les premiers contingents en provenance des cantons éloignés arriveront déjà le vendredi soir. La fête proprement dite débutera samedi matin à 9 h. Ensuite, toute la journée est réservée aux exercices individuels, à l'athlétisme, aux jeux ainsi qu'à des courses d'estafettes et sur piste cendrée. A partir de 17 h. 30 aura lieu l'entraînement en vue des exercices de sections, lesquels revêtiront toute-



(Cliché Schweiz. Turnzeitung)

bilités qui leur sont offertes dans ce domaine. C'est l'instant de la détente régénératrice, de la vie sociale enrichissante.

VERS UN GRAND RASSEMBLEMENT

Cette année, de chaque point de la Suisse, du plus retiré ou du plus modeste, comme aussi des plus grosses agglomérations, de partout afflueront des gymnastes. Chacune avec son petit bagage de connaissances, qu'elle aura mis au point, qu'elle aura préparé avec un soin minutieux depuis de longues semaines et qu'elle va enfin pouvoir offrir comme un hommage à la cause de la gymnastique, offrir aux spectateurs avides de belle plastique.

Et ce grand déploiement, dans quel but? Celui uniquement de plaire, de présenter une œuvre artistique de grande valeur à l'admiration d'un public sévère et porté à la critique comme devant un tableau de maître ou à l'ouïe d'un concert.

Tout est ici désintéressé, car chez les dames de l'Association suisse de gymnastique féminine, pas de compétition, pas d'entraînement poussé jusqu'à l'extrême, pas de muscles gonflés et de biceps disgracieux, pas d'attitude forcée, pas d'effort tendu jusqu'à l'expression grimaçante, pas d'ambition désordonnée pour l'acquisition d'une médaille ou d'un prix.

fois un caractère plutôt interne. Le soir, les gymnastes présenteront sur les scènes des Halles de fêtes, un choix de productions des sections.

Le dimanche commencera pas deux services religieux en plein air. Les exercices des sections, qui prendront toute la matinée, seront sans aucun doute l'un des points culminants. Au lever du rideau pour le grand final de l'après-midi, le défilé des 17 000 gymnastes en colonnes par quatre en groupes de vingt-deux rangs formera l'apogée des préliminaires généraux. Il faut avouer qu'en l'entraînement rythmique des mouvements, les performances individuelles en harmonie avec le grand ensemble et la précision des productions pour réaliser avec quel enthousiasme et quel don de soi cette impressionnante démonstration est donnée.

Lucerne fait l'impossible pour mettre sur pied une organisation impeccable qui garantisse un succès digne des grandes manifestations qui se sont déjà déroulées dans ses murs.

E. KROPF

Education physique féminine
et bulletin de Presse des Journées féminines
et de la Fête fédérale de gymnastique
à Lucerne

GENÈVE

Remerciements

Le Centre de liaison de sociétés féminines genevoises qui avait adressé un appel avant sa vente du 14 mars dernier, en faveur de la Maison d'accueil pour femmes et enfants, de l'Etat de Bombay, tien à remercier ici tous ceux qui se sont associés à son effort.

Le résultat a rempli d'aise le comité de la vente, présidé par Mme J. Cuénod, puisque le bénéfice dépasse 7000 fr.

Deux œuvres

dont l'action devrait être augmentée

Le jeudi 7 mars, une soirée choucroute, agrémentée d'un tour de chant, parfaitement enlevé par Denise Orval, et de tours de magie adroitement réussis par Lite et Jean Garance, magiciens de la soie, réussissait, à la Salle communale de Plainpalais, tous ceux qui désirent soutenir les Aides familiales pour tous et le Dépannage familial.

Ces deux œuvres en ont vraiment besoin: elles rendent des services considérables. Lors de l'assemblée générale qui a précédé le souper, on a appris que les Aides familiales pour tous ont, pendant l'exercice écoulé, exécuté 44 services, en remplaçant la mère de famille tombée malade. On ne peut répondre à toutes les demandes car on ne dispose que de trois aides familiales. Il faudrait que de plus nombreuses femmes se préparent à cette profession éminemment passionnante et nécessaire.

Quant au Dépannage, il envoie des aides ménagères dans les maisons où l'ont est brusquement privé de service domestique. Il a été adressé au bureau 1757 demandes, dont 820 seulement ont pu être satisfaites, toujours par manque de personnel. Cependant, les 820 services ont été accomplis par 632 femmes de ménage, 40 employées de maison, 48 repasseuses, 24 gardes pour enfants ou personnes âgées.

La gérante du bureau, Mme Margot, signale encore dans son rapport qu'elle a reçu 3400 appels téléphoniques et même une demande en mariage! Devant la rareté des demandes de travail, les tarifs sont toujours en augmentation.

On voit combien ces deux œuvres sont indispensables.

BÂLE

Association suisse des femmes de carrières libérales et commerciales

Les 30 et 31 mars s'est tenue à Bâle l'assemblée générale des quinze clubs de l'Association suisse des femmes de carrières libérales et commerciales (Business and Professional Women).

Dans son rapport annuel, Mme G. Waeckerlin, présidente centrale, mentionna la participation de trente membres de l'Association suisse, en juillet 1962, au Congrès de la Fédération internationale BPW à Oslo et annonça que le prochain « Board Meeting » aura lieu en 1964 à Canberra (Australie). Elle évoqua, d'autre part, que grâce aux dons de ses membres, l'Association suisse a pu attribuer pour deux ans une bourse à une élève de l'Ecole normale et professionnelle, fondée par l'UNRWA, à Ramallah (Jordanie) en faveur de jeunes réfugiées n'ayant pas d'autre moyen de s'instruire.

Au cours de la réunion, le titre de membre d'honneur de l'Association suisse a été conféré à Mlle Ida Somazzi qui, sa vie durant, s'est efforcée d'éveiller l'intérêt des femmes de notre pays pour la vie civique et pour les questions internationales.

M. Nicolas Jaquet, conseiller national et directeur de la Société suisse de navigation, fit ensuite un captivant exposé sur « La navigation sur le Rhin dans le cadre de la politique européenne des transports ».

La journée du samedi se termina brillamment par le banquet officiel servi dans la Salle des fêtes de la Foire d'échantillons.

Le dimanche matin était consacré au travail par groupes, sous la direction de personnalités compétentes de la cité, parmi les sujets traités: les qualités requises des femmes occupant un poste à responsabilités; l'aide suisse aux étudiants des régions en voie de développement; les relations des femmes de carrières libérales avec l'ONU; les moyens à mettre en œuvre pour adapter sur le plan national les résolutions adoptées lors du dernier Congrès international; la solidarité entre femmes exerçant un métier, etc. Ces questions donnèrent lieu à des échanges de vues très animés et seront reprises plus en détail au sein des divers clubs.

Excellentes journées de travail et d'amitié qui firent mieux comprendre aux participantes les tâches qui leur incombent dans un monde en constante évolution, ainsi que les possibilités qui s'offrent aux femmes de s'affirmer toujours davantage dans les domaines les plus divers.

Rappelons que l'International Federation of Business and Professional Women (BPW) a été fondée à Genève en 1930. Ses 350 000 membres sont actuellement répartis dans le monde entier, jusqu'en Rhodésie du sud, au Japon, au Mexique, en Nouvelle Zélande. Elle a pour but de grouper les femmes qui travaillent, de favoriser entre elles les relations amicales et l'esprit d'entraide, mais aussi d'étudier objectivement la situation des femmes quant aux conditions de travail, aux possibilités d'accéder à des postes influents et de participer à la vie publique. Elle collabore étroitement avec les Nations Unies, le BIT et l'UNESCO.

A. St

Ge revision de l'AVS

L'Alliance de sociétés féminines suisses a pris position au sujet de la revision de l'AVS. Quarante-quatre associations ont contresigné sa requête à M. H.-P. Tschudi, conseiller fédéral.

L'enquête menée auprès de ces associations concernant l'abaissement — pour les femmes — de l'âge donnant droit à une rente, a donné une majorité de réponses en faveur de l'abaissement. Au sujet de la limite d'âge de la femme pour la rente de couple, il y eut un « non » décisif, les rares partisans « oui » préconisaient du reste un abaissement à 55 ans et non à 50 ans.

IRAN

Elles se sont battues pour le droit de vote

En Iran, les chefs religieux sont résolument hostiles à l'octroi du droit de vote aux femmes. Des femmes du nord du pays, excédées par certaines manifestations des « éléments réactionnaires » ont réagi avec violence.

Un véritable bataille rangée a opposé si vivement femmes et réactionnaires que la police a dû intervenir. Malheureusement, il y eut deux morts, une femme et un religieux et une centaine de blessés.

ÉGYPTE

En faveur de la femme mariée

Un projet de loi en faveur de la femme mariée précise que la polygamie cause du tort à la première épouse et lui donne le droit de demander l'annulation du contrat de mariage.

Mais le mari peut devenir polygame à condition que sa première femme soit d'accord et qu'il obtienne l'autorisation du tribunal.



ASSOCIATION SUISSE

POUR LE SUFFRAGE FÉMININ

52^e Assemblée des délégués

Samedi 25 et dimanche 26 mai 1963, à Thoune

Samedi 25 mai 1963, à l'Hôtel Freienhof

Dès 14 h., à l'entrée de la salle, distribution des cartes de vote, de banquet et d'excursion

15 h., Assemblée des délégués.

Ordre du jour:

1. Appel des délégués
2. Rapport annuel
3. Rapport de la trésorière
4. Rapport des vérificatrices des comptes.
5. Fixation de la cotisation annuelle a) pour les membres, b) pour les membres individuels c) versement unique à l'Expo 64
6. Rapport sur l'activité de la section de Thoune
7. Divers
- 16 h. 30, suspension de la séance et rafraîchissement
- 17 h., Assemblée publique
Conférence de M. le ministre Ed. Zellweger, dr en droit:
Menschenrechte - Der europäischen Masstab

19 h. 30, Banquet à l'Hôtel Freienhof

Dimanche 26 mai

- 9 h. 15, séance privée à l'Hôtel Freienhof
- 12 h. 30, Promenade sur le lac de Thoune en bateau spécial
- 14 h. 30, retour à Thoune

N. B.

8 h. 15, culte protestant, Mlle K. Frey, pasteur, Frutigen à la chapelle romande de la Maison de paroisse, Frutigenstr. 22 (à 5 min. de la gare)

Messes à l'église catholique-romaine:

- 7 h. 15, messe basse
- 8 h. 15, messe et sermon



CAISSE CANTONALE D'ASSURANCE POPULAIRE - NEUCHÂTEL

Toutes combinaisons d'assurance sur la vie
Assurances mixtes à tarif réduit pour les personnes de sexe féminin. Combinaison spéciale pour les jeunes mariées.
Institution neuchâtelaise de droit public, créée pour encourager l'assurance et la prévoyance dans le canton.

AGENCE GÉNÉRALE: 1, RUE DU MOLE, NEUCHÂTEL - TÉL. (038) 5 73 44

Les roses de Genève

Etablissements F. PUGNIER

Pinchat s Garouge

En vente chez tous les fleuristes

FRAISSE & C^e

TEINTURIERS
GENÈVE

Magasins:

Terreaux-du-Temple 20 Tél. 32 47 35
Rue Micheli-du-Crest 2 Tél. 24 17 39
Boulevard Helvétique 21 Tél. 36 77 44

Magasin et usine:

Rue de Saint-Jean 53 Tél. 32 89 58

TEINTURE ET NETTOYAGE